



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/670

Lancement de l'opération n° 60024669 "Rénovation de l'électrification des marchés alimentaires 2021-2026" et affectation d'une partie de l'AP n° 2021-2, programme 00014

Direction de l'Eclairage Urbain

**Rapporteur** : Mme AUGEY Camille

**SEANCE DU 25 ET 26 MARS 2021**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1<sup>ER</sup> AVRIL 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 19 MARS 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 8 AVRIL 2021

**PRESIDENT** : M. DOUCET Grégory

**SECRETAIRE ELU** : Mme HENOCQUE Audrey

**PRESENTS** : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme FRERY, M. BLANCHARD, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMIN, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme BRUVIER HAMM (pouvoir à M. GENOUVRIER)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2021/670 - LANCEMENT DE L'OPERATION N° 60024669  
"RENOVATION DE L'ELECTRIFICATION DES MARCHES  
ALIMENTAIRES 2021-2026" ET AFFECTATION D'UNE  
PARTIE DE L'AP N° 2021-2, PROGRAMME 00014  
(DIRECTION DE L'ECLAIRAGE URBAIN)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 9 mars 2021 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2021/584 du 25 mars 2021, vous avez approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon qui comprend le projet rénovation de l'électrification des marchés alimentaires 2021-2026 ainsi que l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont celle de « Aménagements développement économique 2021-2026 » n° 2021-2, programme 00014.

Sur le territoire de la Ville, trente-quatre sites de marchés alimentaires sont équipés avec des prises de courant, destinées à l'alimentation des balances, l'éclairage des étals, assurer la chaîne du froid et pour certaines professions, alimenter les machines de vente à la coupe.

Ces installations, entretenues directement par la Ville de Lyon, sont principalement réalisées à partir de coffrets de prises intégrés ou fixés :

- soit sur des candélabres ;
- soit dans des bornes fixes qui peuvent supporter ou non des mâts d'éclairage ;
- soit dans des coffrets encastrés ou enterrés.

Ces équipements sont accessibles aux forains au moyen de clés spécifiques, qui leur permettent de les ouvrir et fermer après utilisation.

Les premières installations datent du début des années 1990 et nécessitent malgré un entretien régulier, une remise à niveau, aussi bien pour assurer la sécurité électrique que la bonne fermeture des coffrets, fortement sollicités. Les travaux consistent à rénover les coffrets sur les marchés les plus sollicités.

Le montant de l'opération est estimé à 400 000 €TTC. Cette opération est à financer par affectation d'une partie de l'AP « Aménagements Développement économique 2021-2026 » n° 2021-2, programme 00014.

Vu la délibération du Conseil municipal n° 2021/584 du 25 mars 2021 ;

Ouï l'avis de la commission Emploi - Economie durable - International - Tourisme ;

**DELIBERE**

- 1- Le lancement de l'opération n° 60024669 « Rénovation de l'électrification des marchés alimentaires 2021-2026 » est approuvé. Cette opération sera financée par affectation d'une partie de l'autorisation de programme « Aménagements Développement économique 2021-2026 » n° 2021-2, programme 00014.

- 2- Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement, les dépenses résultant de cette opération seront financées à partir des crédits de paiement inscrits ou à inscrire au budget de la Ville, sur le programme 00014, AP n° 2021-2, opération n° 60024669, et seront imputées sur les chapitres 23 et autres, fonction 632, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant, susceptible de variation compte tenu des aléas de chantier ou autre pouvant survenir, se décomposent comme suit :
- 2022 : 200 000 €;
  - 2023 : 100 000 €;
  - 2024 : 100 000 €
- 3- Pour la mise en œuvre de cette opération, M. le Maire est autorisé à solliciter toutes participations financières potentielles, en particulier toutes subventions y compris le FEDER, le FSE ou tous autres fonds européens, auprès des partenaires concernés. A cet effet, il signera tout document afférent à l'attribution et à l'encaissement des recettes.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Grégory DOUCET